

RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DES ANALYSES STATISTIQUES SUR : RAPPORT.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG

RÉALISATION : Département Enquêtes et Analyses Statistiques, Pascale Novelli, Lilian Martin (stagiaire)
Délégations et Comité Régional, Pascale Kramer (réécriture, secrétariat de rédaction)
CORRECTION RÉVISION : Christophe Barré



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution. En dehors des territoires d'outre-mer, étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont principalement issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines à partir de données de l'Insee. Les valeurs indiquées dans ces tableaux sont celles de 2017 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique-Caritas France repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un tableau général rapprochant les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2012 et 2017¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Ménage : un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun, et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Un individu ne correspond pas à une unité afin que soient prises en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

¹ Nous prenons une période de cinq ans afin de faire ressortir les évolutions.

OCCITANIE		
Données générales	Occitanie	France métropolitaine
Population au 1.1.2017 en milliers*	5 862	64 801
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2017	10,5 %	8,6 %
Part d'étrangers dans la population (2015)	5,5 %	6,5 %
Densité du parc social** (2017)	47,9	73,5
Niveau de vie mensuel médian (2015)	1 639 €	1 692 €
Taux de pauvreté à 60 % (2015)	17,2 %	14,9 %
Chiffres 2016 Secours Catholique	Occitanie	
Situations rencontrées	63 603	
Nombre d'équipes	320	
Bénévoles	6 182	
Situations analysées	5 778	
* Chiffres provisoires		
** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 1.1.2016		

CONJONCTURE¹

Avec près de 6 millions d'habitants en 2017, l'Occitanie est la quatrième région la plus peuplée. Elle connaît une très forte croissance démographique depuis cinquante ans, près de deux fois plus élevée que la moyenne nationale, ce qui prouve sa grande attractivité. Malgré cela, la région reste peu densément peuplée, avec une population très concentrée le long du littoral et autour de la métropole toulousaine. Elle compte moins de jeunes et plus de seniors que la moyenne française.

L'Occitanie est aussi la deuxième région métropolitaine la plus touchée par le chômage (12 % en 2015, soit 2,1 points de plus que la moyenne), et la troisième pour son taux de pauvreté (17,2 % en 2015). Son nombre d'allocataires des minima sociaux la place en deuxième position, alors que, pour certains foyers, les prestations versées ne suffisent pas à assurer des ressources supérieures au seuil de bas revenus. La précarité financière concerne aussi les travailleurs – notamment les femmes, qui sont deux fois plus nombreuses à bénéficier de la prime d'activité que les hommes.

En termes de pauvreté de la population, il existe au sein de la région de grandes dispa-

rités qui peuvent se résumer ainsi : les quatre départements littoraux et l'Ariège sont les plus fortement touchés par la pauvreté et par le chômage ; les personnes âgées sont plus touchées dans les départements littoraux et en Lozère ; les travailleurs précaires sont plus présents dans les départements littoraux, l'Ariège et le Tarn-et-Garonne.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Le contexte géographique de la région se retrouve dans les situations rencontrées par le Secours Catholique, avec 10 % de demandes émanant d'habitants de petits pôles, soit deux fois plus que dans le reste de la France. Par ailleurs, bien que les ressources moyennes des personnes rencontrées soient plus importantes en Occitanie (revenu moyen par UC de 605 € contre 517 € dans l'ensemble), on observe de fortes disparités entre les territoires, puisqu'il y a en effet 504 € de différence entre les ressources déclarées en Lozère et dans la délégation Ariège-Garonne.

La région compte une part plus importante de demandes d'aide pour des impayés de logement (+7 points par rapport à la moyenne

nationale), et cette demande est en progression constante (+9 points en huit ans). Le public concerné, s'il bénéficie en moyenne de plus de prestations logement (+9,8 points par rapport à la moyenne nationale), se retrouve plus qu'ailleurs locataire dans le parc privé (35 % contre 25 au niveau national), ou dans des logements de plus en plus dégradés (-10,3 points de logements aux normes en huit ans), ce qui induit des surcoûts énergétiques.

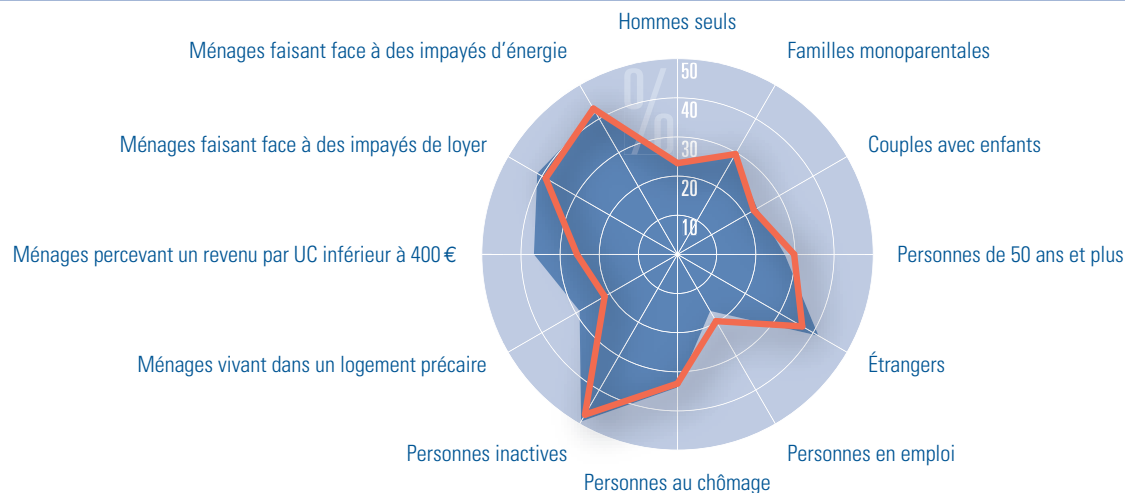
En Occitanie, le taux de personnes rencontrées ayant vécu une rupture récente, comme la perte d'un emploi, est plus élevé qu'ailleurs. On constate également une progression constante des personnes isolées. L'isolement social est ainsi particulièrement important, notamment en Lozère (26,5 %) et dans la délégation Aude-Roussillon (39,2 %).

Autre constat : la précarisation constante des travailleurs. Plus de 20 % des personnes rencontrées dans les quatre délégations de l'Occitanie sont en emploi mais ont néanmoins besoin de faire appel à notre association. La région compte plus de personnes ne vivant que de transferts sociaux (+7,2 points) que le reste de la France.

La situation des personnes étrangères (37 % des personnes rencontrées) est assez spécifique en Occitanie. Elles sont globalement

OCCITANIE

FRANCE ENTIÈRE



Champ : ménages rencontrés par le Secours Catholique. **Note de lecture :** la région Occitanie compte 23,3 % d'hommes seuls, contre 24,1 % pour la France entière.

moins précaires au niveau du statut (près d'une personne sur deux a un statut provisoire ou définitif accordé) et installées depuis plus longtemps en France (+9 points par rapport à la moyenne nationale), même si cette proportion est en baisse (-16,3 points en huit ans). On constate une progression du nombre de personnes originaires d'Europe de l'Est (+2,5 points en trois ans), notamment dans la délégation Aude-Roussillon, la Lozère et le Gard, avec des proportions allant de 13 à 22 %).

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE

Comme partout en France, les équipes du Secours Catholique font évoluer leurs pratiques. Elles sont ainsi de plus en plus nombreuses à s'équiper de postes informatiques afin d'aider les personnes dans leurs démarches. Il est à noter que 35 % des répondants à l'enquête sur la protection sociale pensent que le développement des démarches sur Internet est une difficulté.

Beaucoup d'actions collectives sont mises en place pour lutter contre l'isolement des personnes, favoriser l'entraide et les solidarités locales.

L'enquête protection sociale indique que 61 % des personnes reconnaissent se priver par rapport à certains besoins quand leurs revenus ne sont pas suffisants. Outre l'accompagnement dans les démarches, certaines délégations développent des partenariats pour proposer un accès à la culture, ou à des mutuelles et à une alimentation de meilleure qualité à bas coût.

Une grande partie des demandes concernant le logement, les délégations renforcent leur capacité d'accompagnement vers des logements moins énergivores (par exemple dans le Quercy et dans la délégation Ariège-Garonne) : ateliers écogestes ou rénovation de l'habitat. Cette action touche aujourd'hui essentiellement les propriétaires précaires, la démarche étant plus compliquée pour les locataires.

OCCITANIE		Occitanie		France	
		2012	2017	2012	2017
PRINCIPALES DEMANDES D'AIDE (1)	Écoute, accueil, conseil	54,6 %	53,7 %	55,0 %	58,4 %
	Alimentation	64,3 %	49,2 %	57,5 %	51,9 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	17,0 %	24,9 %	18,1 %	18,1 %
	Mobilité (voiture, transport)	3,5 %	6,4 %	4,9 %	7,0 %
TYPE DE MÉNAGE	Hommes seuls	23,1 %	23,3 %	24,5 %	24,1 %
	Femmes seules	18,2 %	18,9 %	16,3 %	17,1 %
	Couples sans enfants	6,3 %	5,6 %	6,3 %	6,1 %
	Pères seuls	3,7 %	3,3 %	3,3 %	3,4 %
	Mères seules	27,7 %	26,4 %	27,0 %	25,8 %
	Couples avec enfants	21,0 %	22,5 %	22,6 %	23,5 %
ÂGE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	Moins de 25 ans	7,5 %	6,0 %	9,2 %	8,9 %
	25-49 ans	64,9 %	64,2 %	65,9 %	63,7 %
	50 ans et plus	27,6 %	29,8 %	24,9 %	27,4 %
ORIGINE DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE	France	79,0 %	67,8 %	68,5 %	61,3 %
	Maghreb	9,4 %	13,4 %	8,2 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	3,1 %	4,5 %	10,3 %	13,9 %
	Union européenne	4,0 %	3,5 %	3,9 %	3,0 %
	Europe de l'Est (hors UE)	3,1 %	7,7 %	6,3 %	9,4 %
	Autre	1,4 %	3,1 %	2,8 %	3,7 %
STATUT DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (étrangers hors UE)	Statut accordé	62,3 %	48,9 %	47,9 %	38,2 %
	Statut demandé, en attente	30,1 %	35,9 %	40,0 %	43,5 %
	Débouté, sans papiers	7,6 %	15,2 %	12,1 %	18,3 %
SITUATION DE LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE FACE À L'EMPLOI	CDI plein-temps	4,1 %	3,4 %	4,4 %	3,7 %
	Emplois précaires (2)	12,2 %	11,8 %	10,4 %	9,9 %
	À son compte	1,3 %	1,2 %	0,9 %	0,7 %
	Autre travail	1,2 %	1,5 %	1,3 %	1,2 %
	Formation professionnelle	2,0 %	1,8 %	1,4 %	1,2 %
	Sous-total emploi	20,8 %	19,7 %	18,4 %	16,7 %
	Chômage indemnisé ou en attente	12,6 %	12,5 %	11,9 %	11,6 %
	Chômage sans droits reconnus	26,1 %	20,4 %	26,4 %	22,4 %
	Sous-total chômage	38,7 %	33,0 %	38,3 %	34,0 %
	Étudiant	1,1 %	1,9 %	1,1 %	1,4 %
	Inaptitude santé	13,0 %	11,8 %	10,6 %	10,4 %
	Retraite, préretraite	6,2 %	6,4 %	5,4 %	5,4 %
	Au foyer	7,0 %	4,7 %	6,7 %	4,5 %
	Sans droit au travail	3,4 %	9,6 %	9,1 %	15,5 %
	Autre sans emploi	9,8 %	12,9 %	10,4 %	12,1 %
Sous-total inactivité	40,5 %	47,3 %	43,3 %	49,3 %	
TYPES DE RESSOURCES	Ni revenus du travail ni transferts sociaux	10,6 %	12,0 %	18,5 %	22,2 %
	Revenus du travail	10,5 %	7,5 %	7,7 %	7,7 %
	Transferts sociaux	49,3 %	47,8 %	43,8 %	40,6 %
	Revenus du travail et transferts sociaux	29,6 %	32,7 %	30,0 %	29,5 %
REVENU PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (en euros 2016)		566 €	605 €	516 €	517 €
EXISTENCE D'IMPAYÉS		58,9 %	60,4 %	58,8 %	54,5 %
IMPAYÉ MÉDIAN (euros constants)		817 €	703 €	817 €	789 €
NATURE DES IMPAYÉS	Loyer, mensualités d'accession	43,1 %	38,9 %	42,9 %	41,4 %
	Gaz, électricité, combustibles	42,6 %	43,0 %	39,3 %	41,8 %
	Eau	17,6 %	19,7 %	16,6 %	18,6 %
	Découvert bancaire	20,5 %	17,5 %	23,4 %	21,7 %
TYPE DE LOGEMENT	Logement stable (3)	84,4 %	78,5 %	75,9 %	71,1 %
	Logement précaire (4)	15,6 %	21,5 %	24,1 %	28,9 %

(1) Pourcentage de ménages formulant ce type de demande. (2) CDD, intérim, travail saisonnier, temps partiel, emplois aidés. (3) Location HLM, location privée, habitat collectif, propriétaire.

(4) Hôtel, pension, garni, caravane, famille, amis, centre d'hébergement, abri de fortune, rue.